



RENTRÉE SCOLAIRE DU MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026

Les inscriptions scolaires ont lieu
du lundi 9 mars au vendredi 10 avril 2026

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Contactez le service éducation par téléphone 02 47 57 59 35
ou courriel : education.jeunesse@ville-amboise.fr

les inscriptions scolaires concernent exclusivement :

- ☒ les premières inscriptions (1^{ère} année de maternelle ou nouveaux arrivants)
- ☒ les entrées en CP des enfants quittant la grande section de l'école maternelle au mois de juin

Vous avez la possibilité de télécharger votre dossier d'inscription directement sur le site Internet de la Ville d'Amboise www.ville-amboise.fr de le retirer au service éducation ou à l'accueil de la mairie d'Amboise.

Les parents ou représentants juridiques de l'enfant devront se présenter au rendez-vous avec les pièces suivantes :

- Le livret de famille.
- Un justificatif de domicile (factures EDF, téléphone, quittances de loyer, etc.).
- Le carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.
- Un certificat de radiation si l'enfant était auparavant inscrit dans une autre école (d'Amboise ou d'une autre commune).
- Le numéro allocataire CAF, MSA ou avis d'imposition sur les revenus 2024.
- L'assurance responsabilité civile.

À l'issue de cette inscription, une fiche sera remise aux parents ou représentants juridiques de l'enfant précisant l'école d'affectation qui sera à remettre à la directrice ou au directeur de l'école pour que l'inscription soit définitive.

Pour tous renseignements, contactez le service éducation de la Mairie d'Amboise par téléphone : 02 47 57 59 35 ou par courriel : education.jeunesse@ville-amboise.fr